

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 100 (1974)
Heft: 7: Foire de Bâle, 30 mars-8 avril 1974

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications SVIA

Candidatures

M. *Cuénoud Jean-Claude*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1968.

Parrains : MM. R. Suter et J.-F. Bolli.

M. *Schaffer Raymond*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1973.

Parrains : MM. M. Derron et J. Jirousek.

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par *avis écrit* au Comité SVIA dans un délai de quinze jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Concours de ski SVIA

Samedi 9 février 1974, le 5^e concours SVIA a eu lieu dans d'excellentes conditions, organisé par le vainqueur de 1973, René Suter, avec l'aide de MM. Bochatay et Kunz des Marécottes. Résultats :

Ouvreur

1. Bochatay Marcel 47" 4

Catégorie Enfants

1. Baudet Nicola 64" 0 66" 0

Catégorie Dames

1. Ex aequo : Bolli Danièle 63" 0 79" 0

Sillig Corinne 63" 0 —

3. Kohler Véronique 64" 0 73" 2

4. Grauer Jacqueline 66" 0 —

5. Fahrni Antoinette 66" 3 67" 0

6. Lavizzari Janine 68" 0 —

Catégorie Invités

1. Kunz Philippe 49" 8 50" 0

2. Choffat Pierre-Eric 50" 0 56" 5

3. Fouvy Michel 54" 0 56" 3

4. Bovey Roland 55" 8 60" 0

5. Staub Kurt 59" 0 64" 0

6. Papadaniel D. 63" 3 64" 0

7. Pangalos T. 93" 0 —

Catégorie Membres SVIA

1. Suter René 46" 0 46" 2

2. Lavizzari Jean-Pierre 50" 0 —

3. Sillig François 51" 2 56" 5

4. Spahn Rolf 54" 1 55" 4

5. Bolli Jean-François 54" 4 56" 0

6. Staudacher Konrad 56" 0 —

7. Grauer Hansjörg 57" 0 61" 0

8. Besuchet Blaise 59" 0 60" 0

9. Odier Marc 63" 2 67" 0

10. Baudet Jean-Pierre 64" 6 66" 8

Abandonné

Siegenthaler Uli (blessé).

Participants à la raquette : 34 personnes.

Pour étoffer la participation à cette rencontre sympathique, nous essayerons de convier l'an prochain les sections genevoise et valaisanne de la SIA.

UIA

Le secrétaire *J. Duret* communique les informations suivantes :

Du 2 au 9 septembre 1973, une cinquantaine de participants — représentant 15 nations — se sont réunis à Budapest pour le 4^e colloque construction + industrialisation dont le thème était : « L'industrialisation génératrice de création architecturale. » L'influence des modes de

construction industrialisés sur l'étude des projets s'est manifestée sur les trois points essentiels suivants qui ont constitué la matière même des sous-thèmes traités :

— Division du processus d'étude des systèmes-construction (System Buildings) en conception de base et d'adaptation.

— Emploi des ordinateurs dans l'étude des systèmes-construction.

— Application de la coordination modulaire dimensionnelle dans le processus de construction à système universel (Module Décimal).

La synthèse des rapports et des débats ainsi que les conclusions-recommandations ont fait l'objet d'une publication officielle UIA/Comité hongrois d'organisation du colloque, qui peut être commandée pour le prix de \$3.80, en français ou en anglais, *jusqu'au 31 mars 1974*, à l'adresse suivante :

Tervezésfejlesztési és Tipustervező Intézet

H 1370 Budapest 5, Pf. 369,

en versant le montant correspondant au compte suivant :

Magyar Nemzeti Bank, Budapest,

Magyar Építőművészek Szövetsége.

Compte en banque : 232-90171-4654.

Carnet des concours

Concours international de Design industriel horloger

Prix Ville de La Chaux-de-Fonds

A l'occasion du Centenaire de l'Ecole d'art appliqué, la Ville de La Chaux-de-Fonds institue le « Concours international de Design industriel horloger — Prix de la Ville de La Chaux-de-Fonds », doté de Fr. 50 000.— de prix et ouvert dès le 15 février 1974.

Le concours, ouvert à tous les candidats qui satisferont aux conditions du concours, porte sur l'habillement d'un garde-temps faisant l'objet d'une fabrication industrielle.

Modalités d'application du Concours 1974

Catégories proposées :

a) *Montre bracelet unisexe* : Ligne inspirée par le rectangle.

b) *Montre bracelet électronique à quartz* : Affichage digital à sept segments. La solution devra être industrialisable au moment de la proclamation des résultats. Liberté des formes et des matériaux. Etanchéité à l'eau exigée.

c) *Montre catégorie libre* : Création d'un garde-temps.

Clôture du concours : 15 août 1974.

Règlement, documentation et renseignements peuvent être obtenus, jusqu'au 15 avril 1974, au Secrétariat du « Prix de la Ville de La Chaux-de-Fonds », rue du Parc 107 bis, CH 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/22 25 44.

Appel d'avant-projets relatif aux bâtiments des places d'armes de Chamblon-sur-Yverdon et de Moudon

La Direction des Constructions fédérales, agissant au nom du Groupement de l'instruction du Département militaire fédéral, a attribué en 1973 aux architectes